

Bulletin Communal Juillet 2018

# Commune de Doische



# INFORMATIONS COMMUNALES

Les heures d'ouverture de l'administration communale sont les suivantes :  
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, le lundi de 14 h à 16 h (uniquement service population jusque 17 h)  
et le mercredi de 14 h à 16 h

Permanence « population » : le 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> samedi du mois de 9 h à 12 h

Téléphone : 082/21.47.20 - Fax : 082/21.47.39

Notre adresse e-mail : [info@doische.be](mailto:info@doische.be)

Notre site : [www.doische.be](http://www.doische.be)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/communededoische>

Page Twitter : <http://twitter.com/ACDoische>

## Bourgmestre

Sur rendez-vous en téléphonant au 082/21.47.25 ou au 0486/38.39.92

## Président CPAS Michel BLONDIA

Le jeudi de 17h30 à 18h30 sur rendez-vous au numéro 0476/53.07.09

Rue Martin Sandron 131 (bâtiment du CPAS) à Doische

## CPAS

Le lundi et le vendredi de 9 à 11 h et le mercredi de 15 à 16 h, Rue Martin Sandron 131 à 5680 Doische  
Tél. 082/69.90.49 – Fax : 082/69.93.41-- mail : [cpas@doische.be](mailto:cpas@doische.be)

Une permanence pension a lieu tous les 4<sup>ème</sup> jeudis du mois de 10 h à 11 h 30 à la Salle des Mariages.  
(Administration communale)

## Politiques (MR)

Les permanences sociales du MR de Doische se tiennent sur rendez-vous (0496/41.66.51). Tous les Ministres, Députés Fédéraux et Régionaux, Sénateurs et Députés permanents MR du sud de la Province de Namur y sont associés. La permanence est tenue par Monsieur Adam Raphaël, Président de la section Mr de Doische.

## Mutualité Chrétienne

-**Doische**- Une boîte aux lettres spécifique (relevée chaque jour) est à disposition de tous les affiliés à la rue Martin Sandron n° 88.

## Déchets et collectes

La collecte des déchets ménagers et organiques aura lieu **les jeudis 5, 12, 19, 26 juillet 2018**

La collecte des papiers-cartons aura lieu **le vendredi 6 juillet 2018**

La collecte des PMC (sacs bleus) aura lieu **les 10, 24 juillet 2018.**

## Parc à conteneurs de Doische

Rue du Marais, 4 à 5680 Doische

Tél : 082/67.89.52

### Horaires

**Lundi** : Fermé

**Mardi au Samedi** : 9 h – 17 h

**Dimanche et jours fériés** : Fermé

## Etat-Civil

### NAISSANCES.

RIFFLARD Emile à Charleroi, le 08/05/2018 (Vodelée)

SENTERRE Zélie à Dinant, le 24/05/2018 (Gochenée)

PAULET Valentine à Charleroi, le 21/05/2018 (Gimnée)

### DECLARATIONS DE MARIAGE

Néant

### DECES

FESLER Nicole à Charleroi, le 14/05/2018 (Gimnée)

COLLONVAL Rosa à Matagne-la-Grande, le 23/05/2018 (Matagne-la-Grande)

MAHIEU André à Matagne-la-Petite, le 08/06/2018 (Yves-Gomezée)

## Fermeture des bureaux & Permanence

La permanence du mois de juillet 2018 aura lieu uniquement le 14 juillet 2018.

## Connaissez-vous le BébéBus ?



Le **BébéBus** est une halte accueil destinée à l'accueil des enfants jusqu'à 3 ans. Son principe de fonctionnement est assez simple : une

camionnette chargée de matériel de puériculture et d'animation, se rend avec du personnel, dans un local communal (salle des fêtes, complexe sportif, école, ...) autorisé par l'ONE, aménagé par nos soins, pour y installer le temps d'une journée un lieu d'accueil ponctuel.

Cette halte-accueil s'adresse à tous les publics, qu'ils s'agissent des parents et leurs enfants ou de toute autre personne ayant la responsabilité d'un enfant et qui souhaitent trouver un accueil de qualité pour celui-ci, le temps d'une formation, d'une recherche d'emploi ou tout simplement le temps de « souffler ».

Le BébéBus propose deux jours maximum d'accueil par semaine au tarif de 6€ ou 2€/la journée. Les conditions de tarif sont disponibles sur demande auprès de la coordinatrice locale.

Le BébéBus, c'est surtout un projet d'accueil fort qui allie d'une part, un accueil de qualité pour les enfants de moins de 3 ans et d'autre part des activités diverses et variées pour les parents.

Et c'est avant tout un projet, soutenu par la Province de Namur et les communes qui s'inscrivent dans une démarche :

Qui respecte les besoins spécifiques de l'enfant au travers d'un accueil de qualité.

Qui propose un soutien à la parentalité dans une visée citoyenne.

Qui valorise la mixité sociale, la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

Nous sommes dans votre région :

- **Lundi de 9h à 16h à Nismes**
- **Mardi de 9h à 16h à Gochenée**
- **Jeudi de 9h à 16h à Romerée**
- **Vendredi de 9h à 16h à Mazée**

Pour plus d'informations, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :

- La coordinatrice locale : Mme Guillaume Florine : 0499/88.69.30
- La coordinatrice pédagogique : Mme Sophie RAMET : 0470/44.33.56
- Direction : Alain PAROCHE : 071/74.27.81

## Noces d'Or et de Diamant

Cette année 12 couples auront le plaisir de fêter respectivement leurs noces d'Or et de Diamant.

### Noces d'Or

Monsieur et Madame Maque – Girboux de Gimnée  
Monsieur et Madame Dardenne – Deneyer de Gimnée  
Monsieur et Madame Honoré – Fender de Gochenée  
Monsieur et Madame Collard – Crucifix de Doische  
Monsieur et Madame Xhaufaire – Preillon de Niverlée  
Monsieur et Madame Beurir – Laeremans de Romerée  
Monsieur et Madame Berth – Ducoffre de Gimnée

### Noces de Diamant

Monsieur et Madame Magis – Stimart de Gimnée  
Monsieur et Madame Descartes – Demanet de Doische  
Monsieur et Madame Gilles – Vandebroek de Romerée  
Monsieur et Madame Buffe – Lhoir de Gochenée

## Invitation- Samedi 21 juillet – Fête Nationale

11 heures : TE DEUM en l'Eglise de Vaucelles.

A l'issue de celui-ci : dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts par les Autorités Communales.

Vin d'honneur offert par l'Administration Communale, à la Salle du Trou du Diable de 12h à 13h30.

La fanfare Saint-Laurent de Matagne-la-Grande rehaussera cette journée du souvenir par une participation toujours très appréciée.

## Obligation d'identification et d'enregistrement des chats

Suite à l'appel à candidatures lancé par le Ministre wallon en charge du bien-être animal, notre Commune a obtenu un subside de **3.490,00 €** pour lancer une campagne d'identification, d'enregistrement et de stérilisation des chats domestiques.

Pour rappel, tous les chats qui sont nés à partir du 1er novembre 2017 devront être identifiés et enregistrés avant l'âge de 12 semaines et stérilisés avant l'âge de 6 mois sous l'initiative de leur premier responsable, parallèlement à un renforcement du contrôle relatif à la stérilisation des chats errants. L'objectif de ces mesures est de diminuer les abandons et de réguler la surpopulation des chats dans notre pays.

***Vous souhaitez faire identifier et/ou faire stériliser votre chat ?***

***Vous voulez bénéficier d'une aide financière ?***

Dès le 13 mars, rendez-vous à l'administration communale où vous pourrez retirer un « **bon pour identification / stérilisation** » (*maximum 2 chats par ménage*) et ce, **jusqu'à épuisement du subside, auprès du Service des Finances (082/21.47.28).**

Celui-ci vous permettra de bénéficier d'une réduction de :

- **40,00 €** pour la stérilisation et identification d'une femelle
- **30,00 €** pour la stérilisation et l'identification d'un mâle
- **20,00 €** pour l'identification d'un chat déjà stérilisé

Ces réductions pourront ensuite être obtenues auprès des 4 vétérinaires ayant répondu à l'appel à candidatures lancé par notre Commune :

- Saskia Jamar Dr - Rue de Vaucelles 48, 5670 Viroinval (Mazée) - Téléphone : 060 39 16 55
- Crépin Axelle Dr - Rue du Vivier 18, 5600 Philippeville (Vodecée) - Téléphone : 0473 55 17 16
- Hees Véronique Dr - Rue Marcel Lespagne 47, 5540 Hastière-Lavaux - Téléphone : 0477 90 94 02
- Les Eaux Vives Clinique vétérinaire - Rue de Mariembourg 1, 5600 Neuville - Téléphone : 071 66 96 36

Les vétérinaires déduiront directement la réduction accordée du montant qui vous sera réclamé sur présentation du bon de stérilisation/identification que le Service des Finances vous aura remis.

Attention, les tarifs pratiqués pour les différentes interventions peuvent varier d'un vétérinaire à l'autre :

- Ovariectomie : de 115,00 € à 149,00 €
- Castration : de 55,00 € à 67,00 €
- Pose de la puce (et enregistrement) : de 35,00 € à 50,00 € (à ajouter au prix de la stérilisation)

**Plus d'infos sur l'obligation d'identifier et de stériliser les chats domestiques ?**

N'hésitez pas à visiter le site suivant : <http://bienetreanimal.wallonie.be/home.html>

## Voyage des Familles 2018

Un voyage des familles est organisé le **18 août prochain** à Canterbury en Angleterre.

Les documents nécessaires au voyage sont la carte d'identité pour tous (même les – de 12 ans) ET l'autorisation de quitter le territoire si l'adulte accompagnant n'est ni le père ni la mère.

Attention que la carte d'identité doit être encore valable jusqu'à 3 mois après la date du voyage.

**Prix : 15 € par personne domiciliée sur la Commune et 25 € par personne non domiciliée sur la Commune, accompagnant une personne domiciliée.**

N° de compte : BE 53 0004 1078 0953 avec la communication suivante : **Voyage des familles 2018 + nom (la personne de référence) + nombre de places.**

Réservations : s'adresser à Madame Isabelle Buyens au 082/21.47.20 ou [isabelle.buyens@doische.be](mailto:isabelle.buyens@doische.be) ou à Caroline DEROUBAIX au 0485/834.994.

**Le car compte 59 places.**

Programme de la journée : Départ de Doische à 04 h 50, devant la Maison communale. Traversée en bateau à Calais (possibilité de se restaurer, de faire du shopping), arrivée à Canterbury vers 11 h (heure locale). Journée libre dans la ville. Départ de Canterbury à 17 h (heure locale). Arrivée à Calais vers 21 h (heure locale), et arrivée à Doische aux environs de 00 h 45.



## Départ en Vacances – Carte Kids

Si vous partez en vacances avec votre enfant, vous pouvez demander sa carte kids-id à votre administration communale. Cette procédure dure au moins deux semaines.

N'oubliez pas de vous y prendre à temps.

Seuls les parents peuvent demander une kids-id et l'enfant doit être présent physiquement lors de la demande.

## Comment demander une surveillance habitation pendant les vacances ?

La Police veille sur votre habitation pendant vos vacances ! Votre service de police locale vous informe qu'il est à votre disposition pour surveiller votre habitation durant vos vacances ou vos longues périodes d'absence. Il s'agit d'un service gratuit !

Pour pouvoir en bénéficier, il vous suffit de remplir le formulaire disponible auprès de votre poste de police ou de le télécharger sur notre site internet [www.zp-hermeton-et-heure.be](http://www.zp-hermeton-et-heure.be) et de nous le faire parvenir, 10 jours à l'avance, en le déposant ou en l'envoyant à votre poste de proximité, ou de nous faxer au 071/66.02.43.

Néanmoins, malgré notre concours, quelques conseils utiles peuvent facilement être appliqués avant de partir :

- \* pensez à faire relever votre courrier régulièrement,
- \* levez et baissez les volets,
- \* ne laissez pas de message d'absence sur votre répondeur téléphonique
- \* faites tondre votre pelouse régulièrement
- \* ne laissez pas la clé sous le paillason, à côté de la porte dans un pot de fleurs,...
- \* placez vos objets de valeur dans un coffre,
- \* faites une liste de vos objets de valeur avec la marque, le type, le numéro de série (TV, DVD, ordinateur,...) et mettez la en lieu sûr,
- \* ne laissez pas d'outils à portée des cambrioleurs

Votre service de police vous souhaite de passer d'excellentes vacances !

D'autre part, n'hésitez pas à contacter nos conseillers en techno prévention, ils peuvent vous guider gratuitement pour vous aider à mieux sécuriser votre habitation.

## Tour de Wallonie 2018

Le Tour de Wallonie 2018, course à étapes réservée aux coureurs élités, passera dans notre Commune le 30 juillet prochain à l'occasion de l'étape « Chimay – La Roche-en-Ardenne ». Elle entrera sur notre Commune à hauteur de Niverlée par la Régionale N99 et en sortira par la barrière de Doische, à l'intersection de la Régionale N99 et de la N40 en direction de Petit-Doische (Hastière).

Plus d'infos ?

<http://www.trworg.be/tw/course3.php>

## Tour de la Province de Namur

A l'occasion du 71ème Tour de la province de Namur, notre Commune accueillera, **le 05 août 2018**, le départ de la **2ème étape Doische - Gesves**.

Les coureurs prendront le départ à **14 heures** à la Plaine des Sports et entameront deux boucles locales d'une vingtaine de kilomètres avant de partir vers la localité de Gesves pour une arrivée prévue vers 18 h 00.

En prélude au départ de cette étape, aura également lieu une course pour "jeunes" dont le départ est prévu à 11 heures pour une arrivée vers 13 h 15.

Les coureurs seront également de passage sur notre Commune le lendemain à l'occasion de l'étape Florennes Profondeville. Les coureurs entreront dans notre Commune par Matagne-la-Grande et fileront vers Dourbes (Viroinval) aux alentours de 14 h 00. Ensuite, ils repasseront par Niverlée pour se diriger vers la fameuse côte "Les Strépys" où sera adjudgé un GPM de 1ère catégorie et sortiront de notre Commune en direction de Rosée.

Plus d'infos ?

<http://www.royalnamurvelo.be/index.php/le-tour-de-la-province-de-namur/edition-tpn-2018>



## LE CARMEL – Tarifs et procédures de réservation

La réservation est faite par écrit et transmise à Madame Florence Véronèse, gestionnaire, gérant le domaine "Le Carmel", joignable au numéro 0487/36 47 13. La réservation ne deviendra effective qu'après l'accord écrit du Comité de direction. Les formulaires de réservation peuvent être obtenus auprès de la Maison Communale ou téléchargé sur le site [www.lecarmel.be](http://www.lecarmel.be). Ce formulaire de location, signé par le locataire qui accepte les prix indiqués, doit être rentré auprès de la gestionnaire, Madame Florence Véronèse, en mains propres ou par courrier à l'adresse RCA Le Carmel, rue du Carmel 8 à 5680 Matagne-la-Petite.

Une invitation à payer sera adressée au locataire.

Une caution de 150,00 € sera réclamée par la gestionnaire avant l'occupation par des particuliers pour les salles, la cuisine et les gîtes. La caution pourra être retenue si le bien a subi des dégradations ou n'est pas remis en état. Le nettoyage final est compris dans le prix sauf pour les gîtes « L'hermitage ». Par contre, l'évacuation des déchets ainsi que le nettoyage du sol, de la vaisselle, des fours et cuisinières sont à effectuer par le locataire.

N.B.: Si la remise en état des lieux nécessite un nettoyage trop important, il sera facturé à l'utilisateur et déduit de la caution.

Liste des prix TVAC (valable à partir du 1er janvier 2018)

### Les salles

- La salle de réunion : **180,00 €**
- Le Bissetrop : **220,00 €**
  - + cuisine : **250,00 €**
  - + cuisine pro. : **370,00 €**
- L'Estaminet : **115,00 €**
- La Salle Saint-Hilaire : **220,00 €**
  - + cuisine : **275,00 €**
  - + cuisine pro. : **350,00 €**
- La Salle Sacré-Coeur : **200,00 €** (sous conditions)
  - + cuisine : **275,00 €**
  - + cuisine pro. : **350,00 €**
- Les Salles Saint-Hilaire & Sacré-Coeur
  - + cuisine : **500,00 €**
  - + cuisine pro. : **600,00 €**
- Le Restaurant : **200,00 €**
  - + cuisine : **250,00 €**
  - + cuisine pro. : **370,00 €**
- La cuisine : **100,00 €**
- La cuisine pro. + chambre froide : **165,00 €**
- Chambre froide : **85,00 €**

### L'hébergement

- Gîte Le Compostel (2 personnes) : **30,00 €/pp/nuit**
  - Gîte L'Ermitage : 2 à 4 personnes : **175,00 €/wk - 350,00 €/semaine**
  - Les Chambres (35 lits) : **35,00 €/pp/nuit**
  - Le petit-déjeuner : **6,00 €/personne** - Version "Extra" : **10,00 €/personne**
  - Gratuit pour les enfants de 0 à 3 ans
- Et encore ... Le Domaine sans logement : 1400,00 € & Le parc : 230,00 €

## Elections locales 2018 : Nouveautés

Le 14 octobre 2018, vous élirez vos représentants pour les conseils communaux et provinciaux. Ce scrutin sera l'occasion d'inaugurer plusieurs nouveautés :

- La promotion du don d'organes :

*Les élections constituent un moment particulièrement propice à la sensibilisation puisqu'elles mobilisent massivement la population. Les communes sont désormais obligées de permettre l'inscription comme donneur d'organes le jour des élections locales.*

Le 14 octobre 2018, vous aurez l'occasion de vous inscrire comme donneur d'organes.

- Assesseurs volontaires

En 2012, le nombre assesseurs avoisinait les 20 000 personnes. Lors des prochaines élections, ils seront davantage en raison notamment de la suppression du vote électronique dans 30 communes wallonnes.

Afin de constituer un listing supplémentaire d'assesseurs, les autorités régionales vont inviter les communes à lancer un appel aux volontaires. L'idée est d'offrir la possibilité aux électeurs intéressés par le processus électoral d'y prendre part.

Certaines balises seront définies afin de s'assurer que les volontaires :

- soient avertis des responsabilités qui incombent à la fonction assesseur ;
- puissent bénéficier de l'expérience de personnes qui ont déjà participé antérieurement au processus électoral ;
- s'engagent à être impartial lors de l'accomplissement de leur mission via une déclaration sur l'honneur.

L'appel à candidatures sera lancé en mai 2018 et clôturé au plus tard le 10 septembre 2018, date à laquelle sera connu le nombre exact de bureaux de vote et de dépouillement

### Le vote des étrangers...

Les ressortissants européens et non-européens peuvent prendre part à l'élection communale, moyennant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans au plus tard le jour de l'élection ;
- être inscrits au registre de population de la commune ou au registre des étrangers (à l'exclusion du registre d'attente) au plus tard le 31 juillet de l'année de l'élection communale ;
- jouir de leurs droits civils et politiques, c'est-à-dire ne pas être suspendus ou exclus du droit de vote le jour de l'élection ;
- introduire et compléter une demande d'inscription sur le registre des électeurs de la commune pour le 31 juillet 2018.

En outre, les ressortissants des Etats non-membres de l'Union européenne doivent répondre aux conditions suivantes :

- avoir établi leur résidence principale en Belgique, sur base d'un titre de séjour légal, de manière ininterrompue pendant les 5 ans précédant l'introduction de la demande, soit depuis le 31 juillet 2013 au plus tard (pour plus d'informations : <http://www.elections.fgov.be/> ou [infodesk@ibz.fgov.be](mailto:infodesk@ibz.fgov.be)) ;
- faire une déclaration par laquelle ils s'engagent à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

**Je suis ressortissant d'un pays-membre de l'Union européenne, je remplis ce formulaire et le renvoie à l'administration de la commune dans laquelle je suis domicilié.**

**Je suis ressortissant d'un Etat ne faisant pas partie de l'Union européenne, je remplis ce formulaire et le renvoie à l'administration de la commune dans laquelle je suis domicilié.**

- Suppression de l'effet dévolutif de la case de tête :

*Désormais, les votes exprimés en case de tête ne seront plus redistribués vers les candidats. Si vous votez en case de tête, votre voix va vers la liste. Si vous souhaitez soutenir un ou plusieurs candidats, il convient de rougir la/les case(s) au regard de son/leur nom.*

Qui peut voter le 14 octobre 2018 ?

Pour les élections communales :

- Toute personne remplissant les conditions suivantes :
- avoir 18 ans accomplis le jour des élections,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.
- En plus, pour tous les citoyens étrangers :
  - Être inscrit sur le registre des électeurs communaux avant le 31 juillet 2018. Pour ce faire, il faut introduire un formulaire de demande d'inscription avant le 31 juillet 2018. Ce formulaire est disponible auprès de l'administration communale ou sur le site [electionslocales.wallonie.be](http://electionslocales.wallonie.be)
  - Pour les citoyens non ressortissants d'un pays de l'Union européenne, il faut également être en possession d'un titre de séjour légal depuis le 31 juillet 2013 au plus tard et avoir résidé de manière ininterrompue dans une commune belge depuis cette date, et signer une déclaration par laquelle ils s'engagent à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Pour les élections provinciales :

- Toute personne remplissant les conditions suivantes :
- avoir 18 ans accomplis le jour des élections,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.

Les ressortissants étrangers issus ou non d'un pays membre l'Union européenne ne peuvent y participer.

**La démocratie, pas sans moi !**

En Belgique, le vote est obligatoire. Il s'agit d'un droit acquis de haute lutte, un acte citoyen fondamental.

**S'informer sur les élections :**

*Vous avez encore des questions au sujet des élections ?*

N'hésitez pas à consulter le portail <http://electionslocales.wallonie.be/>. Vous y trouverez une multitude d'informations, et au soir du 14 octobre, vous pourrez consulter et visualiser les résultats en temps réel, en fonction de l'évolution du dépouillement.

## Appel à projet « Création d'un logement-tremplin et d'un cabinet médical rural : Doische est sélectionné...

### **Garantir une médecine de proximité en milieu rural ! COMMUNIQUE DE PRESSE DU MINISTRE R. COLIN, MINISTRE DE LA RURALITE**

Sur proposition du Ministre wallon de la Ruralité, René COLLIN, le Gouvernement wallon a approuvé la sélection de 32 projets soumis par 22 communes visant à encourager l'établissement de médecins généralistes en milieu rural. 2,5 millions d'euros ont été mobilisés pour permettre la création de 20 cabinets ruraux et de 12 logements tremplins afin de garantir une médecine de proximité aux populations concernées.

Parmi les 229 communes rurales de Wallonie, plus de six sur dix font face à une pénurie de médecins généralistes. Dans 50 d'entre-elles, il n'y a même pas de généralistes de moins de 40 ans ! Les projections pour l'avenir ne sont pas encourageantes : en 2037, il y aura 5,09 généralistes pour 10.000 habitants en Fédération Wallonie-Bruxelles, contre 9,9 actuellement. En 2023, seulement 607 numéros INAMI seront délivrés pour les Francophones et en 2025, seulement 43% des médecins francophones qui partiront à la retraite seront remplacés.

#### **Pour cet appel à projet, Doische recevra une subvention maximale de 169.107,90 €.**

En outre, les freins à l'installation en zone rurale peuvent être nombreux : une charge de travail plus conséquente, un isolement professionnel, une permanence des soins, etc. entraînent un désintérêt envers nos campagnes pour bon nombre de jeunes médecins. La priorité de René COLLIN vise à lutter contre l'absence d'offre médicale de proximité et de première ligne tout en garantissant un accès équitable aux soins de santé.

Dans cette optique, le Ministre a lancé en septembre dernier un appel à projets visant à faire face à la pénurie de médecins généralistes dans les communes rurales et semi-rurales.

Ce projet répond à des impératifs essentiels :

- La continuité des soins (dans le cas d'un départ ou d'une retraite)
- La préservation de la dynamique de la ruralité wallonne
- La préservation du lien social
- Faciliter l'installation et surtout permettre un établissement durable

Ce programme, doté de 2,5 millions d'euros, repose sur deux axes complémentaires :

- **La création de logements-tremplins (LT)** réservés aux assistants en médecine ainsi qu'aux nouveaux médecins généralistes actifs sur le territoire. Le bail d'un an renouvelable à tarif modéré facilitera l'installation durable des bénéficiaires au profit de la population locale.
- **La création de cabinets ruraux (CR) d'au moins deux locaux. Ces derniers pourront accueillir aussi bien des généralistes qu'une offre médicale pluridisciplinaire.**
- Les projets retenus bénéficient d'une intervention maximale de 100.000 euros ; le taux de subvention pouvant, quant à lui, atteindre 60 à 80 % des dépenses éligibles. Le jury, composé de la Fédération des Associations de Généralistes de la Région wallonne, de l'AVIQ et de la Direction du Développement rural, a retenu 32 projets sur base des critères d'évaluation suivants :
  - Degré de pénurie de la commune ;
  - Concertation locale (population, CLDR, médecins,...)
  - Agenda (rapidité) de mise en œuvre du projet
  - Adéquation avec les besoins
  - Capacité financière de la commune
  - Communication (toutes les mesures qui seront mises en œuvre pour attirer les assistants et médecins)
  - Capacité de résilience du projet en cas d'échec

Pour notre Commune, le village choisi est Matagne-la-Petite :

- **Logement-tremplin : 1er et 2ème étage à l'ancienne école communale de Matagne-la-Petite**
- **Cabinet médical rural : une aile du domaine "Le Carmel de Matagne-la-Petite"**

La Ressourcerie Namuroise, gestionnaire de nos encombrants



**RESSOURCERIE**  
namuroise

*La Ressourcerie Namuroise est désormais reconnue par NOTRE commune et votre intercommunale pour la collecte vos encombrants ménagers à domicile. Elle les regroupe dans un centre de tri et en revalorise une partie.*

A partir de 2018, la société "La Ressourcerie Namuroise" organisera sa première collecte **gratuite** d'encombrants à la demande, ouverte aux citoyens de Doische.

#### **Qui peut faire appel aux services de la Ressourcerie ?**

Ce service est **gratuit pour tous les citoyens de Doische**, c'est la commune qui paie le service directement à La Ressourcerie sur base des tonnages récoltés. Le montant est prélevé sur la taxe déchet: profitez-en, tout le monde y a droit !

Pour les entreprises, écoles et association, ce service est payant, sauf accord contraire avec votre commune.

**En pratique**, vous pouvez téléphoner à La Ressourcerie Namuroise au 081/260 400 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 ou entrez votre demande via le formulaire en ligne sur [www.laressourcerie.be](http://www.laressourcerie.be). Dans tous les cas, vous serez en contact individuellement avec un opérateur téléphonique : il établira avec vous la liste des objets à évacuer et vous proposera une date de passage pour l'enlèvement.

Le jour prévu, les objets doivent être au rez-de-chaussée ou à défaut le plus proche possible de la rue. En votre présence, une équipe de 3 personnes embarque tout dans le camion. Seuls les objets repris sur la liste des encombrants à évacuer seront collectés. La veille, vous êtes informé de la fourchette d'heure de passage :

- Les équipes reprennent plus d'objets et matières que l'ancien système : les électroménagers, la vaisselle, le mobilier, la déco, les livres,... sont acceptés qu'ils soient en bon ou en mauvais état. (liste exhaustive à consulter sur le site web [www.laressourcerie.be](http://www.laressourcerie.be))
- Ne font pas partie des encombrants: les déchets de construction, les vêtements, déchets verts, pneus et déchets spéciaux tels que peintures, aérosols, huiles usagées et autres produits chimiques...

Ce service personnalisé et gratuit dessert désormais notre commune. Il est plus souple et vous évite un déplacement au parc à conteneurs

#### **Que se passe-t-il avec les encombrants collectés ?**

Rien n'est broyé : le tout est trié lors du déchargement dans un hall industriel à Namur. Fini la mise en décharge ! Oui à un recyclage des matières telles que le métal, le bois, le verre, ... et même la réutilisation d'une part des objets en bon état : ils sont nettoyés, remis en état et vendus dans 3 magasins ! Ravik boutique à Namur et Andenne et Madame Ravik à Saint-Servais. Résultat : Seulement 20 % de vos déchets sont incinérés, 70% sont recyclés et 10 % sont revendus et réutilisés.

La Ressourcerie Namuroise est une société coopérative à finalité sociale, agréée "entreprise d'insertion" et vise la **création d'emplois durables (!)** pour des personnes peu qualifiées et propose des activités valorisantes à des personnes handicapées. Plus de 40 personnes y travaillent actuellement.

Pour en savoir plus sur le service de collecte et les magasins, surfez sur [www.laressourcerie.be](http://www.laressourcerie.be) ou visitez les pages "Madame Ravik" et « Ravik Boutique » sur Facebook.

# FORMATION MONITEUR AUTO-ÉCOLE



MOBILESEM.BE

# UN NOUVEAU JOB ?



**FORMATION**

# DEVENEZ MONITEUR AUTO-ÉCOLE

À COUVIN

SESSION SEPTEMBRE/NOVEMBRE 2018

INSCRIPTION À LA SÉANCE D'INFORMATION AU:

**0800 / 15 230**

Editeur responsable : O. Foubert - 2018 MOBILESEM - Ne pas jeter sur la voie publique



MOBILESEM.BE



**B.E.C.L. driving**

# LA CHRONIQUE DES 10 VILLAGES



PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS DU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE

Rue Martin Sandron 124 - 5680 Doische

Tél.: 082/21.47.38 | Fax: 082/67.90.27

E-mail: [centre.culturel.doische@skynet.be](mailto:centre.culturel.doische@skynet.be)

[FOYERCULTURELDOISCHE.WORDPRESS.COM](http://FOYERCULTURELDOISCHE.WORDPRESS.COM)

JUILLET 2018



## Action Sculpture 2018 2019



DOISCHE *Jean-Claude SAUDOYEZ* SAMEDI 30 JUIN à 18H00

### Action Sculpture 2018 11 COMMUNES / 12 ARTISTES 2019

NISMES	Philippe HOORNAERT
COUVIN	Laurent BERBACH
PHILIPPEVILLE	Luc DE MAN
WALCOURT	Jacques IEZZI
FLORENNES	Jean-Guy CLOSSET
CERFONTAINE	Félix ROULIN & Vincent STREBELLE
DOISCHE	Jean-Claude SAUDOYEZ
CHIMAY	Max RODHAIN
MOMIGNIES	Vincent TREU
SIVRY-RANCE	Daniel FAUVILLE
FROIDCHAPELLE	Jean MORETTE

La Commune, le Centre culturel de Doische  
et le Centre culturel ACTION-SUD ont le plaisir de vous invite  
au *VERNISSAGE* de l'exposition des oeuvres de

*Jean-Claude SAUDOYEZ*  
le samedi 30 juin 2018 à 18h

Domaine «LE CARMEL» - Rue du Carmel, 8 - 5680 MATAGNE-LA-PETITE

[www.actionsculpture.be](http://www.actionsculpture.be)



Une organisation du Centre culturel ACTION-SUD en collaboration avec les Centres culturels locaux et les Communes partenai

RAVeL  
BBQ

8/7

DOISCHE

5 BALADES VÉLO GOURMANDES  
CULINAIRE FIETSTOCHTEN

WWW.ONBOUGE.BE

INFOS & RESERVATIONS

INFOS & RESERVATIONS



Els Verbeke / Peter de Maesseneer - Province de Namur / Fédération du Tourisme

Els Verbeke / Peter de Maesseneer - Province de Namur / Fédération du Tourisme

RAVeL  
BBQ

Ce 8 juillet, rendez-vous à **Doische** pour un RAVeL des BBQ original. Vous découvrirez la région suivant un tracé étonnant, mais aussi à travers ses curiosités et ses légendes locales racontées par des conteurs et des bonimenteurs.

Lors du parcours, différentes étapes gourmandes vous attendent dans des lieux d'exception... Venez pédaler tout en surprises et gourmandises !

5 BALADES VÉLO GOURMANDES  
CULINAIRE FIETSTOCHTEN

WWW.ONBOUGE.BE

INFOS & RESERVATIONS

INFOS & RESERVATIONS



8/7  
DOISCHE



bibliothèque

Jeux de doigts, comptines  
et autres belles histoires



pour petites oreilles...

**Mercredi 4 juillet 2018, de 10h à 11h**

Un moment convivial dans un espace douillet  
pour les petits de 0 à 2,5 ans.

Les grands frères et les grandes sœurs sont les bienvenus.

À la consultation de l'ONE de Gimnée (Quartier des Rippels)

Bienvenue à tous, même sans rendez-vous chez le médecin. Participation gratuite

Infos : 082/214.738

# Activités Vacances 2018

## Doische

### du lundi 9 au vendredi 27 juillet

Pour les enfants de **3 à 15 ans inclus**

**Les inscriptions sont obligatoires avant le 27 juin et à rentrer au Centre Culturel de Doische uniquement**

**Prix: 30€/enfant/semaine - 60€/famille/semaine**  
Garderies payantes, uniquement sur réservation, à partir de 7h30 jusqu'à 17h30

**Centre Culturel de Doische : 082/214 738**

**PARTICIPATION** : La participation comprend : le transport, le potage, les boissons, les assurances, les matériaux et accessoires de bricolage. **La participation devra être réglée au plus tard le premier jour de chaque semaine** (pour les deux dernières semaines, **le 2 juillet pour la première semaine**) sur le compte BE10-0680-7438-7004

**RAPPEL** : seuls les enfants à partir de 3 ans (s'ils sont propres et ne portent plus de couche) et moins de 16 ans (16 ans - 1 jour) pourront participer aux activités).

**Transport** : Un bus prendra en charge les enfants qui le souhaitent aux arrêts organisés dans les différents villages de l'entité de Doische.

**LIEU** : La plaine de vacance de Doische se déroule dans les infrastructures de l'Athénée Florennes-Doische situés Rue Martin Sandron, 141 - 5680 Doische.



**RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL** : Dans le souci d'un accueil de qualité et de cohérence :

- ✓ **L'inscription** à une, deux ou trois semaines des activités vacances (que ce soit seulement pour la première ou seulement pour la dernière...) devra être rendue **avant le mercredi 27 juin (pour la première semaine), au plus tard le mercredi 11 juillet (pour la deuxième semaine), au plus tard le mercredi 18 juillet (pour la troisième semaine)**
- ✓ Nombre de places limité.

*Les documents d'inscriptions ainsi que le règlement d'ordre intérieur des activités vacances sont disponibles, dès à présent, au Foyer culturel ou à la commune de Doische.*

*Vous pouvez également télécharger ces documents sur le blog du Foyer culturel :*

*<https://foycultureldoische.wordpress.com>*

## Soulme

### Promenade « Au fil de l'eau » et pique-nique le 8 juillet 2018

Départ de la promenade à 10h

à la salle des fêtes de Soulme (ancienne école) + pique-nique sur les hauteurs de Soulme avec une vue imprenable sur le village.

Retour vers 16 h. à la salle des fêtes avec moyen de se rafraîchir avec une bonne bière locale, un soft, ou un café et la possibilité de déguster une pâtisserie pour ceux qui le désire.

**Frais de participation** comprenant la promenade guidée + le pique-nique :

Dagobert jambon – fromage -crudité + petite bouteille d'eau + pomme.

**Réservation** auprès : Claude Van Humbeek : Tel,082/678832 vanhum@skynet.be

Laurence Fesler : Tel.082/677210 gilbert-jm@live.be

**au plus tard le 2 juillet 2018** – paiement sur le compte BE52 0682 2266 1709 de Soulm'actif

Adulte : 8€ par personne  
Enfant - 12 ans : 5€ par personne

associatif



Mercredi 11 JUILLET 2018

| Devant La Maison Communale |

ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE : de 16h25 à 17h.

**RENSEIGNEMENTS : 082/214.738**

Bibliothèque « Livre-choix » [biblitheque@ccdoische.be](mailto:biblitheque@ccdoische.be)

bibliothèque

**Nouveau**

## Heure d'histoires

Venez passer un moment convivial en famille dans le monde imaginaire de Fabienne (*La Contelle*), les enfants de 7 ans et plus pourront s'occuper avec des livres et des jeux dans l'espace « bibliothèque ».

Pour les enfants de 3 à 6 ans  
(accompagnés ou non)

Le samedi 7 juillet, à 10h30

Participation gratuite



Bibliothèque du Centre Culturel de Doische : 082/214.738

# ROMEREE

DIMANCHE 29 JUILLET 2018

## GRANDE FÊTE D'ÉTÉ

au profit du dîner des aînés et de la Saint Nicolas

### Menu :

**Entrée : 8 €**

Jambon de pays au melon  
Magret de canard sur salade folle  
Scampis à la diable

**Plat : 15 €**

Steak nature, poivre vert, champignons  
Langue sauce piquante

**Dessert : 6 €**

Soufflé au Grand Marnier  
Sorbet à l'Eau de Villée  
Verrine aux fraises

**Menu enfant : 10 €**

Boulettes - frites + cornetto



**Animation musicale  
à la salle à partir de 14h.**

Repas servi uniquement le midi sur réservation obligatoire  
pour le 27 juillet chez : Nicole Beaurir : 082/678 285  
André Biot : 082/677 613 - André Dricot : 082/677 402  
Attention : limité à 110 personnes - donc réservez rapidement

# GIMNÉE

## 13-14-15 Juillet

### FÊTE D'ÉTÉ

#### VENREDI 13/07 SOUPER DANSANT ANIMÉ PAR LUDO X

MENU : Apéro // Steak ou saumon (au BBQ) et accompagnement // Dessert

Adultes : 14 € Enfants (- de 12 ans) : 8 €

Réservation obligatoire pour le 9 juillet auprès de Jérémy (082 67 79 14 - après 17h) ou Kévin (0477 923 481)

#### SAMEDI 14/07 COURSE VTT

Enfants (jusque 14 ans) :

Inscriptions : 2 € dès 12 h // Départ : 13h // 1 h

Adultes individuel, équipes de 2 ou 3 : 500 € de prix

Inscriptions : 5 € par coureur dès 13 h30 //

Départ : 14h30 // 3 h

SOIRÉE RÉTRO CONCEPT MEGAVOICE : **PAF : 6 €**



#### DIMANCHE 15/07

COURSES MOBS - [WWW.NEWSMOBSGIMNEE.BE](http://WWW.NEWSMOBSGIMNEE.BE)

5H D'ENDURANCE - DÉPART : 13H

FINALE DE LA COUPE DU MONDE A 17H SUR ÉCRAN GÉANT

SOIRÉE DES PILOTES ANIMÉE PAR LUDO X entrée gratuite

**LOGES foraines et petite restaurant tout le week-end**

La Jeunesse espère vous accueillir nombreux lors de ces diverses manifestations

# GIMNÉE

## 15 JUILLET 18



## NEW'S MOBS

# 5H D'ENDURANCE

### MOBS & SCOOTS 500C

**CAROLO**  
RACING

CHARLEROI  
071/42.08.87

Tout l'accessoire et pièces d'origine 50 cc - cyclo - scooter

remerciements



« De là où tu es nous savons que tu veilleras sur nous »

**Monsieur Jacques DEMEY**

Nous voudrions vous remercier comme il l'aurait fait, simplement.

Nous remercions tout particulièrement son Médecin traitant, tout le service infirmier, son kinésithérapeute, les aides familiales, le home l'Edelweiss de Gimnée ainsi que tous ses employés pour avoir si bien entouré papa ces dernières années ...

1934 - 2018

**MERCI La famille**

commercial

J'ai pris la décision de mettre un terme le 30 juin à mes activités de kinésithérapeute indépendante.

A cette occasion, je tiens à remercier chaleureusement toutes personnes qui, durant 38 années, m'ont accordé leur confiance.

Merci, surtout, pour tous les moments de chaleur humaine et les belles rencontres que j'ai pu vivre dans l'exercice de ma profession.

*Du fond du cœur, MERCI*

**Françoise MAZY**

associatif



Le premier week-end de juin, La Cantilène a vécu un séjour mémorable dans la Région de Dieppe en Normandie.

Le vendredi, visite de Varangeville. Le samedi, après une matinée au marché de Dieppe, balade dans le Dieppe médiéval avec un guide. Ensuite, visite du château pour les plus courageux. Tout cela sous un soleil radieux.

L'apothéose restera à jamais le concert à Belleville sur mer dans la magnifique salle Scène en mer tout nouvellement construite sur les falaises offrant un paysage époustouflant. Deux autres chorales du crû nous accueillent : Dieppe-accueil-AVF et Chœur en mer, la chorale de Belleville-sur-Mer qui s'est constituée pour nous accompagner.

A l'issue du concert, un panier de terroir offert par l'administration communale de Doische fut remis à monsieur Daniel Geoffroy, maire délégué qui s'est montré ravi.

Nous transmettons ses remerciements et les nôtres, également pour le soutien du foyer culturel pour toutes nos activités.

*Michel Hubert.*

associatif

**Matagne-La-Petite**  
« Site Ulm »

**7 et 8 Juillet**  
« Vis Tacots »

**Samedi 7: Soirée année 90**  
Dj Ludo X - Entrée 7€

**Dimanche 8:**  
**Balade « Vis Tacots »**  
à partir de 10h - inscription 15€  
17h 00 Concert Johnny Cadillac  
21h00 Soirée de clôture  
Dj Ludo X - Entrée 5€

**ADML**  
Sound and Light  
www.adml.fr

**FL Concept**

**Contact:**  
Collart Laurent  
0476/36.64.79  
Collart Tracy  
0494/45.66.78  
Coulonval Nicolas  
0476/48.53.12

ADML est une association à but non lucratif. L'ADML n'est pas responsable en cas de vol, perte, accident. L'ADML n'est pas responsable en cas de blessure ou de décès. L'ADML n'est pas responsable en cas de vol, perte, accident. L'ADML n'est pas responsable en cas de blessure ou de décès.

# DOISCHE

Foyer Jean XXIII



## 56<sup>ème</sup> Fête de la Moisson

le 05 août 2018

Menu adulte :  
Crémant ou porto  
et accompagnements  
\*\*\*  
Jambon à la broche  
avec crudités (2 passages)  
\*\*\*  
Dame blanche,  
Coupe Moisson,  
Mousse au chocolat  
ou Fromages

Menu enfant :  
Soft  
\*\*\*  
Jambon à la broche  
avec crudités  
\*\*\*  
Glace "maison"



**ATTENTION**  
Repas **UNIQUEMENT** le dimanche midi  
Vous pouvez choisir le menu (apéro, repas, dessert)  
ou composer votre repas selon vos désirs



### Un repas agréable dans une ambiance de fête

Places limitées pour les repas  
Réservations souhaitées avant le 31/07/2018  
N. Altruy - Rue M. Sandron 151 à Doische - 082/67 74 82  
MP. Fays - 082/67 74 25

### Formulaire de réservation

Nom : .....  
Prénom : .....  
Téléphone : .....  
Nombre menu adulte : ..... à 22,00 euros  
Choix dessert : Dame blanche   
Coupe Moisson   
Mousse au chocolat   
Fromages   
Nombre apéritif (hors menu) : ..... à 3,00 euros  
Nombre repas (hors menu) : ..... à 17,00 euros  
Nombre dessert (hors menu) : ..... à 3,50 euros  
Nombre menu enfant : ..... à 10,00 euros  
Total réservations : ..... euros



## « Ca Manque pas d'Air » Asbl

Rue de l'Auberge, 17 - 5680 Matagne-la-Petite  
060/34.91.34 ou 0487/86.14.08 [camanquepasdair@outlook.be](mailto:camanquepasdair@outlook.be)  
Facebook : Petit Rustique Matagne Site : [www.camanquepasdair-asbl.be](http://www.camanquepasdair-asbl.be)

### Le Petit Rustique de Matagne-la-Petite vous propose

\* **Concert, à 20h30** (concert gratuit : un chapeau passe pour les artistes)

#### Vendredi 6 juillet : Concert de « Family Booze Farmers »

Venant d'horizons musicaux fondamentalement différents, les musiciens de Family Booze Farmers n'ont de cesse d'écarteler ces divers courants afin d'en saisir toute la quintessence, et de vous livrer sans artifices une musique dansante, envoûtante et créative qui laissera votre âme vagabonder au gré d'ambiances sombres et oppressantes.

#### Vendredi 20 juillet : Concert de « Country Wind ».

Bienvenue aux amateurs de musiques populaires et dansantes. Après le folk du mois de juin, place à l'animation des rythmes de la musique country. On n'arrête plus de danser !

#### \* Les Balades Sophrologiques du printemps : Avec Laurence Gillet, sophrologue.

Profitons des bienfaits des belles énergies de la nature environnante. Quelques exercices pour augmenter nos capacités à bien canaliser nos émotions. Toutes les ressources sont en nous !

#### Rendez-vous les lundi 16 et 30 juillet à 9h45, au « Petit Rustique ». PAF : 5 euros.

Attention, pas de balade sophrologique le 2 juillet

#### \* Retransmission des matches du Mondial 2018 : Venez suivre avec nous l'épopée des Diables en Russie ! En juillet, des 1/8 de finale jusque la grande finale ? Allez les Diables, c'est le bon moment !

#### \* Exposition « Nous voulons des vêtements (de sport) propres ! » Du jeudi 28 juin au lundi 30 juillet

Pendant toute la compétition, nous participons à la campagne « Vêtements Clean » pour améliorer les droits des travailleuses de l'industrie textile. Une exposition, de la documentation, des actions, vous seront proposées. Carton rouge pour les grandes marques ?

Le « Petit Rustique » un espace dédié à la rencontre, à la culture et à l'art du bien vivre.

Ouvert du Jeudi au Lundi de 15h à 22h - Dimanche de 10h à 22h

Contact et renseignements : Yvan Nicolas : 060/34.91.34 - 0487/86.14.08

commercial

Taverne restaurant - Traiteur « Le Sus Scrofa »



Propositions de broches

Nos prix sont HTVA

	Pour 30 personnes et plus	moins de 30 personnes
Jambon braisé à la broche seul	7.55€ par pers.	Forfait 275€
Jambon braisé, crudités, sauce moutarde à l'ancienne, pomme de terre en chemise, pain	12.85€ par pers.	Forfait 386€
Cochon seul	8.20€ par pers.	Forfait 300€
Cochon crudités, sauce moutarde à l'ancienne, pomme de terre en chemise, pain	13.5€ par pers.	Forfait 405€

\*Les crudités peuvent être remplacées par des légumes chauds

\* Il y a 7 sortes de crudités : carottes râpées, chou aux petits raisins et aux pommes, salade, tomates mayonnaise, tomates feta olives, salade de pâtes froides, salade de riz froid poivrons,

Les légumes chauds sont à convenir ensemble. Deux sortes au choix: Chicons braisés ou à la crème, salsifis à la sauce poulet, tomates au four, chou rouge aux pommes, chou de Bruxelles lardons, Carottes au thym, flageolets

Rue de la Station 37  
680 Matagne-la-Grande  
TVA Be0828.809.372

GSM 0475/33.19.04  
Taverne : 060/399522

commercial



**GARAGE**  
**A-LEX-MOTOR**

Entretien-Réparation

Multi marque...

**Pneumatique**

**Service**  
**indépendant**

Montage  
Equilibrage  
Géométrie 3 D

**Audi - VW**

**Seat - Skoda**



Occasion **\*\*\*\*\***

Rue Martin Sandron 1b – 5680 Doische

**082 67 71 11 • 0475 75 41 81**

associatif

**MATAGNE LA PETITE**  
**14 & 15 juillet 2018**



L'atelier sculpture "TERRE et CREATIONS", les "PETITS ARTISTES DU CARMEL", et l'atelier peinture de "CATHERINE DELATOUR", vous invitent à découvrir leur

**AU CARMEL**

14 à 19h

**7ème EXPOSITION**

**SCULPTURES**  
**PEINTURES**  
**PHOTOGRAPHIES**

avec la collaboration du Centre culturel de Doische

commercial

Nettoyage de véhicules

à votre domicile



**Hauchart Alain**

Rue Martin Sandron ,140

5680 Doische

0498/75 23 48

EN RAISON DES VACANCES D'ÉTÉ, LES ARTICLES ET ANNONCES DESTINÉS  
à la « Chronique des Dix Villages » du mois d'août  
**DOIVENT ÊTRE RENTRÉS POUR LE 06 JUILLET**

# CALENDRIER JUILLET 2018

## ACTIVITES DU FOYER (voir annonces)

- Sam.30/06 : MAT-LA-PETITE** : Carmel : vernissage de l'exposition Jean-Claude SAUDOYEZ  
**Mer.04 : GIMNEE** : local ONE : « Jeux de doigts, comptines et autres belles histoires » pour les 0-2,5 ans  
**Sam.07 : DOISCHE** : locaux du Foyer : heure d'histoires pour les enfants de 3 à 6 ans  
**Dim.08 : DOISCHE** : RAVeL des BBQ en collaboration avec l'Office du Tourisme et la Fédération du Tourisme de la Province de Namur  
**Du lun.09 au ven.27 : DOISCHE** : Lycée : activités vacances  
**Mer.11 : DOISCHE** : Maison Communale : halte du BédéBus

## FETES COMMUNALES

- Du ven.13 au dim.15 : GIMNEE** : place Abbé Huart : organisée par la Jeunesse de Gimnée  
**Dimn.15 : GIMNEE** : course de mobylettes organisée par « The News Mobs »  
**Dim.29 : ROMEREE** : salle communale : fête d'été organisée par le comité des Aînés de Romerée

## CONCERTS

- Ven.06 : MAT-LA-PETITE** : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »  
**Ven.20 : MAT-LA-PETITE** : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »

## DIVERS

- Sam.07 - dim.08 : MAT-LA-PETITE** : site ULM : bal + balade vieux tracteur organisés par les « Vis Tacots »  
**Dim.08 : SOULME** : salle des Fêtes : promenade pique-nique organisée par Soulm'Actif  
**Sam.14 - dim.15 : MAT-LA-PETITE** : Carmel : Exposition présentée par « Terre & Création »  
**Sam.21 : VAUCELLES** : Te Deum par l'Administration Communale

## MEDECINS DE GARDE

Depuis le 1er juillet 2011, le WE et les jours fériés, appelez le 1733 ou orientez-vous au poste de garde

## PHARMACIENS DE GARDE

- Sam.30/06 - dim.01 :** Pharmacie GLESNER 060/ 390 595 - rue E. Defraire 71 à Treignes  
**Sam.07 - dim. 08 :** Pharmacie LERICHE 082/ 688 199 - rue du Centre 30 à Flavion  
**Sam.14 - dim. 15 :** Pharmacie Familia 082/ 645 114 - rue Abbé Dujardin 8 à Onhaye  
**Sam.21 - dim.22 :** Pharmacie Familia 082/ 644 879 - rue M.Lespagne 25 à Hastière-Lavaux  
**Sam.28 - dim.29 :** Pharmacie GEERINCK 082/ 677 307 - rue Grande 42 à Romedenne